



Cession de véhicule

Par Seabass

Bonjour,
J'avais un véhicule en panne en fin 2018, que j'ai donné, j'avais rempli le cerfa de cession conformément, sauf que fin 2018 je suis tombé tres malade on m'a trouvé un cancer et je n'ai jamais envoyé les papiers parce que complètement dépassé par la vie, et aucune relance de la personne à qui j'ai donné le véhicule, j'ai toujours la carte grise, en rémission depuis debut 2024 apres une tres lourde operation, etc, je recommence un peu a vivre et je me rend compte que l'assurance preleve tjs tout les mois pour ce vehicule que je n'ai plus, j'ai retrouvé la carte grise mais pas les cerfa de l'époque et je ne pourrais jamais retrouvé la personne à qui j'ai donné le véhicule a l'époque, bref je veux juste arreter de payer l'assurance.
Merci à tous.

Par chaber

bonjour

le contrat étant toujours en cours il est normal que l'assureur continue à prélever les cotisations

Vous pouvez demander la résiliation pour l'échéance anniversaire moyennant préavis de 2 mois par LRAR

Ou par LRAR en joignant copie de l'acte de cession

Par Seabass

Bonjour, merci pour votre réponse, le probleme c'est qu'ils m'ont demandé au téléphone le cerfa de cession sauf que je n'en ai pas.

Par chaber

bonjour

sans ce document à fournir à votre assureur le contrat est toujours en cours. Il vous faudra résilier pour la date anniversaire moyennant le préavis de 2 mois

Par Seabass

D'accord, je vous remerci, bonne journée.